

Rapport public Parcoursup session 2024

LPO Camus-Sermenaz - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

LPO Camus-Sermenaz - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage (30115)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
LPO Camus-Sermenaz - BTS - Services - Management opérationnel de la sécurité - en apprentissage (30115)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Notes en Français, histoire et géographie, enseignements de spécialité et/ou professionnels suivant la filière	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité de rédaction	qualité de la lettre de motivation, notes et appréciations de français.	Essentiel
Savoir-être	Attitude générale	Attitude en cours et/ou en milieu professionnel compatible avec les métiers de la sécurité	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Personnalisation dans la rubrique "Projet de formation motivé" en montrant son intérêt pour le domaine de la sécurité, sa connaissance du métier et sa motivation à faire un BTS.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	Engagement relatif au domaine de la sécurité, du service à la personne, de la vie collective et citoyenne	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Moyenne pondérée des différentes matières.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le nombre de candidatures est stable. Les candidats devraient apporter plus de soin à la description de leur motivation et à l'intérêt qu'ils portent à la formation

Signature :

Christophe ROCHAS,

Chef d'établissement de l'établissement LPO Camus-Sermenaz